



Qu'est ce que AdBlue®

AdBlue® est le nom commercial d'une solution aqueuse à base d'urée et d'eau déminéralisée.

Cette composition a la particularité de transformer (via la technologie SCR) les oxydes d'azote des gaz d'échappement en vapeur d'eau et en azote, l'azote étant l'un des constituants de l'air que nous respirons.

AdBlue® est biodégradable, non polluant, non toxique, soluble dans l'eau et incolore. Néanmoins stocké dans de mauvaises conditions, il se décompose en ammoniac et devient alors inutilisable.

AdBlue® est un produit de qualité supérieure, il est conforme aux normes DIN 70070 et 70071 ainsi qu'aux normes ISO 22241 et CEFIC, nécessaire pour préserver le bon fonctionnement du système catalytique (SCR) du véhicule.

Qui a besoin d' AdBlue®?

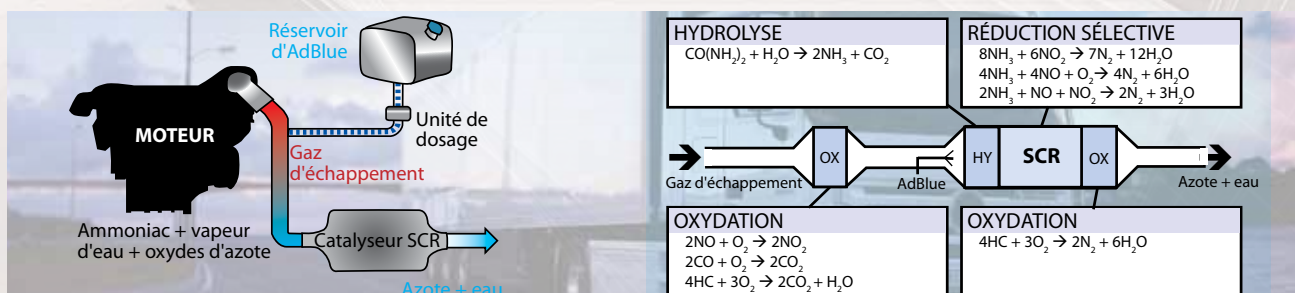
AdBlue est requis pour la majorité des véhicules lourds diesel (camions, autobus et caravanes motorisées) achetés après octobre 2006.

Afin de répondre aux normes d'émissions Euro V et Euro VI, la majorité des fabricants de camions européens, proposent des véhicules équipés de SCR.

Il est important de s'assurer que les véhicules continuent à être approvisionnés avec AdBlue, un système de surveillance embarqué diminuant le couple-moteur si le réservoir AdBlue est vide, afin de garantir que les émissions de NOx des véhicules demeurent sous la limite légale.

Qu'est-ce que la SCR?

La SCR, ou Réduction Catalytique Sélective, est une technologie de limitation des émissions d'oxydes d'azote (NOx) des gaz d'échappement. La technologie arriva sur le marché des véhicules lourds diesel européens en 2006 et permet aux camions d'être conformes aux limites Euro V.



Un système à SCR utilise AdBlue et un catalyseur monté sur le silencieux du véhicule pour réduire les NOx en vapeur d'eau et azote atmosphérique. Cette réaction a lieu dans le système d'échappement et est désignée "après-traitement". La SCR peut atteindre des taux de réduction des NOx de plus de 80%, permettant au moteur d'être ajusté pour une efficacité maximale. L'ajustement du moteur pour une efficacité maximale permet une économie estimée de carburant de 3 à 5%.

Que sont Euro V and VI?

La Commission européenne instaure les limites sur les polluants nocifs - incluant les NOx et les particules en suspension - dans le cadre des lois Euro V et Euro VI. Ce cadre légal est contraignant et limite les émissions pour tous les véhicules au-dessus de 3,5 tonnes enregistrés après la date de mise en application. Euro V a été mis en application en septembre 2009 et actuellement est applicable dans toute l'Union européenne. Euro VI sera mis en application au 1er janvier 2014.

Entreposage et manutention

La solution AdBlue est corrosive pour certains métaux et ne doit être en contact qu'avec des matières plastiques ou de métaux inoxydables. Elle se décompose par cristallisation à -10° et par évaporation d'ammoniac à une température supérieure à 40°C . Toutefois, si l'AdBlue gèle, le produit n'est pas endommagé et peut être utilisé après retour à une température supérieure à 0° . AdBlue est très vulnérable à la contamination par des corps étrangers mais aussi par le contact de certains matériaux. Pour que les manipulations d'AdBlue se fassent dans les meilleures conditions, un équipement approprié est nécessaire pour éviter toute détérioration du produit.

Il est donc essentiel de bien choisir les équipements pour le stockage de l'AdBlue.

Les camions eux-mêmes, de même que les installations en équipement plus grandes, sont construits avec plusieurs composantes chauffantes pour minimiser le problème du gel d'AdBlue.